

Avis Financier AMUNDI CREDIT EURO

Les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AMUNDI CREDIT EURO** (**P : FR0010775429 ; I : FR0000446288 ; I2 : FR0010628644**) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés de la modification suivante :

A compter du 30 octobre 2026, votre fonds pourra avoir recours à de nouveaux instruments intégrant un dérivé (obligations callable et puttable). Par ailleurs, la documentation précisera l'existence d'un risque de change résiduel de plus ou moins 1%.

Ces modifications ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part.

Le prospectus de votre FCP est mis à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 30 octobre 2026.

Les autres caractéristiques du fonds demeurent inchangées.

Nous vous invitons à consulter la documentation réglementaire de votre fonds AMUNDI CREDIT EURO, disponible sur le site internet www.amundi.com.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.